

# Le moteur de la croissance va-t-il finir par repartir ?

***Nous voici rentrés de congés, courts pour certains, longs pour d'autres. Nous avons retrouvé nos entreprises au sein d'une activité "molle", et d'une conjoncture économique morose qui nous rappellent que notre pays n'est pas sorti de la crise malgré les belles promesses de nos dirigeants politiques.***



Philippe Gentil, président des POMPES FUNEBRES Pascal Leclerc®, président du comité exécutif de FUNECAP



**POMPES FUNEBRES  
Pascal LECLERC**

**FUNECAP  
GROUPE**

Il semble, toutefois, que ces derniers aient enfin compris que rien ne sera possible sans l'amélioration de la santé et de la compétitivité des entreprises. Certes, quelques penseurs démagogues continuent à rassembler une petite partie de la majorité au pouvoir, mais enfin, cette fois-ci, la raison paraît avoir gagné la partie.

Le nouveau ministre de l'Économie semble ne pas jouer du sens de la tirade ou militer, comme son prédécesseur, pour un modèle économique qui est pourtant celui dont notre pays use depuis plus de 30 ans maintenant et qui ne fait que créer des déficits publics et du chômage : la relance par la demande.

Cette pratique a certes fonctionné dans les années 30. Une période où, pour relancer l'économie, l'État lançait des programmes de grands travaux et d'aides publiques, ce qui renchérisait le pouvoir d'achat des classes populaires et moyennes, ces dernières se remettant à consommer des produits fabriqués par des entreprises nationales qui étaient obligées d'embaucher pour soutenir la demande.

Ce système a fonctionné tant que les productions restaient locales et que l'État s'endettait auprès de sa propre banque centrale qui émettait de la monnaie pour rembourser la dette. On perdait un peu en compétitivité, mais le commerce mondial était moins actif qu'aujourd'hui, et lorsque cela devenait insupportable, on dévaluait la monnaie. Les créanciers étrangers étaient par ailleurs souvent absents dans la contribution des dettes nationales.

Il nous reste à mesurer que les actes soient en cohérence avec la parole

Depuis 1930, le monde a (heureusement !) évolué et nous ne sommes plus du tout dans cette configuration aujourd'hui.

Notre situation est la suivante : La France est surendettée auprès de prêteurs étrangers, et la majorité des produits que nous consommons proviennent de pays étrangers et ne sont plus fabriqués chez nous.

## **On nage dans l'absurdité**

Pour maintenir la "protection sociale à la française", l'État prélève l'impôt en mettant de plus en plus les entreprises à contribution, les rendant ainsi de moins en moins compétitives par rapport à leurs consœurs étrangères, ce qui naturellement les fragilise, les obligeant, parce que la rigidité sociale en matière d'horaires ou de salaires est trop forte, à licencier massivement leur personnel, pour rester compétitives...

Et voilà plus de trente ans que l'on procède inexorablement de la sorte, que ça ne fonctionne pas, mais que l'on s'entête.

Ajoutons à cela une sur-réglementation démente produite par un Parlement et une Administration qui estiment que c'est en régentant tout par la loi, et non pour le marché, qu'on va améliorer la vie quotidienne des citoyens et des entreprises, et l'on aboutit bien tristement à la situation que l'on connaît actuellement.

## **Paroles et actes en cohérence ?**

Nous avons vécu 30 années de "redressement improductif", il est temps de passer au véritable "redressement productif"; n'en déplaise à l'ancien

ministre qui s'était bien curieusement fait désigner par ce qualificatif qu'il portait pourtant si mal et dont il usait, me semble-t-il, avec suffisance ! Avec son remplaçant, le discours paraît changer. Il nous reste à mesurer que les actes soient en cohérence avec la parole.

### Il est temps...

Et il était temps aussi pour nos entreprises, qui souffrent indirectement de cette morosité et voient de plus en plus de clients ne plus avoir les moyens de réaliser des obsèques avec un budget normal, permettant de rendre un hommage digne à l'être aimé.

Il est aussi temps de réaliser une véritable simplification administrative (un vœu pieux ?), tant nos sociétés et le personnel qui y travaille sont accablés par une réglementation souvent trop complexe, contraignante et portant des contradictions que nous avons beaucoup de difficultés à suivre et à comprendre.

La dernière en date concerne le projet de devoir déposer des devis types dans toutes les mairies des communes

dans lesquelles nos entreprises interviennent. Sur le fond, une décision pleine de bonnes intentions, mais absurde, par exemple dans le cas d'un département où deux grandes communes éloignées l'une de l'autre risquent de devoir afficher des devis types d'entreprises bien difficiles à comprendre par la population. Un devis local intégrant un coût de transport nul et un devis régional intégrant "de facto" un coût de transport important puisque travaillant avec un dépôt opérationnel trop éloigné... Impossible au final pour les familles de comparer et de comprendre...

Que le bon sens et l'anti-bureaucratisme qui semblent gagner l'exécutif se propagent au sein du Parlement et de l'Administration, et enfin, le moteur de la croissance repartira. Croisons les doigts et espérons que la population aura la patience d'attendre que les premiers résultats attendus sortent...

**Philippe Gentil**

... Il est temps de réaliser une véritable simplification administrative, tant nos sociétés et le personnel qui y travaille sont accablés par une réglementation souvent trop complexe...

Que le bon sens et l'anti-bureaucratisme qui semblent gagner l'exécutif se propagent au sein du Parlement et de l'Administration...

Dossier

Le moteur de la croissance va-t-il finir par repartir ?



# SafeBalm

**SEUL PRODUIT SANS FORMOL  
AGRÉÉ EN FRANCE  
PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

Pour tout complément d'information,  
veuillez contacter le 01 34 53 30 90



HYGECO INTERNATIONAL PRODUITS - 20, Boulevard de la Muette - BP64 - 95142 GARGES LES GONESSE Cedex

Tél : + 33 1 34 53 40 60 - Fax : + 33 1 39 86 34 00

Hygeco International Produits fait partie du "Groupe de Facultatieve"

[www.hygeco.com](http://www.hygeco.com) - [info@hygeco.com](mailto:info@hygeco.com)